

FAQ pour la ligne d'aide

COMMENT FAIRE TESTER MON EAU POTABLE?

Si vous habitez sur une propriété privée qui n'est pas alimentée par un réseau municipal d'eau potable, vous êtes responsable d'effectuer vos propres tests.

Cela peut inclure des puits privés, de l'eau de lac traitée ou l'eau provenant de citernes.

SI VOUS VOULEZ TESTER LA PRÉSENCE DE CONTAMINATION BACTÉRIENNE

Les bureaux de santé de l'Ontario testeront gratuitement votre eau pour déceler des indications de contamination bactérienne. Les trousse de collecte d'eau peuvent être ramassées et les échantillons peuvent être déposés à certains endroits. Consultez le site Web de votre bureau de santé local pour obtenir de plus amples renseignements en utilisant les liens ci-dessous.

[Liste des bureaux de santé >](#)

[Instructions pour le test d'eau de puits >](#)

SI VOUS VOULEZ TESTER LA PRÉSENCE DE CONTAMINANTS CHIMIQUES

Si la présence de produits chimiques tels que le soufre ou les nitrates vous inquiète, ou si vous avez besoin de renseignements supplémentaires sur la qualité de l'eau, ces tests doivent être effectués par un laboratoire privé autorisé. Vous pouvez prendre contact avec ces laboratoires pour obtenir des renseignements sur les prix et l'échantillonnage. Cliquez sur les liens ci-dessous pour trouver un laboratoire ou un bureau de santé dans votre région.

[Liste des laboratoires autorisés >](#)

[Liste des bureaux de santé >](#)

